



HUBLLOT

Ville de Carleton-sur-Mer



Cinq jeunes ambassadeurs, Bouge pour que ça bouge, le parc régional du Mont-Saint-Joseph et la Ville de Carleton-sur-Mer organisent le challenge hivernal *Bouge dehors* qui réchauffera toute la communauté sportive le 15 février prochain aux Arpents verts. #bougepourpasqueçagèle

Volume 40, numéro 1, janvier 2020



LA VILLE VOUS INFORME

De grands projets en 2020

Le conseil et l'équipe entament l'année 2020 avec enthousiasme! Nous poursuivons nos efforts pour concrétiser des projets ayant des retombées majeures, dans l'optique de rendre notre milieu de vie encore plus agréable.

Aménagement du banc de Carleton

Pensons notamment à l'aménagement du banc de Carleton. Après vous avoir consulté l'automne dernier, nous avons travaillé sur un plan d'aménagement de l'ensemble du secteur du barachois afin de créer une expérience unique tant pour les piétons, que pour les cyclistes et automobilistes, tout en respectant l'environnement naturel du lieu.

Réfection de l'aréna

Par ailleurs, nous déposerons une demande d'aide financière afin d'effectuer des travaux majeurs à l'aréna. Avec l'appui financier des gouvernements fédéral et provincial, nous souhaitons isoler le bâtiment, améliorer l'accessibilité, mettre à niveau les vestiaires et remplacer la tour de refroidissement. Avec ces changements espérés, l'aréna serait solide, confortable, accessible et prêt à affronter les vingt prochaines années.

Amélioration des Arpents verts

De plus, des améliorations importantes seront apportées au chalet des Arpents verts afin de le rendre encore plus convivial et de répondre aux besoins du nombre grandissant d'usagers qui le fréquentent.

Rayonnement de la Ville

Sur une base plus personnelle, je poursuivrai mes implications dans notre milieu, au sein de la MRC et de la région afin de faire avancer les projets sur lesquels nous travaillons. Je souhaite et de m'assurer de positionner Carleton-sur-Mer comme ville une dynamique, authentique et active!

Bonne année 2020 à vous tous!
Mathieu Lapointe, maire

Journal municipal

Abonnez-vous à la version numérique à partir du site web : carletonsurmer.com

 [carletonsurmer](https://www.facebook.com/carletonsurmer)

lehublot@carletonsurmer.com

629, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer QC G0C 1J0

Prochaine date de tombée : 31 janv. à 8 h



Prochaines séances du conseil municipal

Salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville

Séance ordinaire : 3 février à 20 h

Bienvenue à toute la communauté!

Prochains rendez-vous hivernaux

Festilions

8 février dès 9 h

Activités familiales aux Arpents verts : ski de fond, raquette et glissade. Dîner gratuit! Information auprès des membres du club Lions et sur la page Facebook : Club Lions Carleton-sur-Mer

Bouge dehors

15 février dès 8 h 30

Challenge hivernal aux Arpents verts. Plus de détails en page 5...

Coupe Sports Experts

19 janvier à Maria, 26 janvier à Caplan, 9 février aux Arpents verts

Fidèle au rendez-vous, l'Association de ski de fond de la Baie-des-Chaleurs organise les courses de la Coupe Sports Experts dans les centres de plein air de la Baie-des-Chaleurs. Cette compétition amicale s'adresse à tous les passionnés de la glisse, petits et grands! Les inscriptions se font sur place dès 9 h et les premiers départs sont prévus à 10 h. Coût individuel : 5 \$, familial : 10 \$. Info sur la page Facebook de l'Association.

Bienvenue à toutes et à tous!

Pascal Alain, directeur loisirs, culture et vie communautaire



Budget 2020 : Faits saillants

Le conseil municipal suit de près la situation financière de la Ville, qui, vous le savez peut-être, ne bénéficie d'aucun surplus et doit supporter une certaine dette. C'est pourquoi, dans sa planification stratégique, le conseil s'est donné comme objectifs pour 2020, 2021 et 2022 de :

- limiter à l'IPC l'augmentation du taux de taxes foncières;
- diminuer le service de la dette de 2,5 M\$;
- se dégager un surplus de 150 000 \$.

Nous sommes en voie de réaliser ces objectifs. Ainsi, le budget 2020 prévoit une augmentation globale des dépenses et des revenus de 349 700 \$, soit 4,23 % par rapport à 2019. Nous avons dû composer avec une augmentation des salaires de 130 000 \$, soit 2,5 % pour les employés syndiqués et 4,5 % pour le personnel-cadre. De plus, les primes d'assurances ont augmenté de 40 000 \$; l'évaluation foncière, de 67 200 \$ et l'enlèvement de la neige, de 42 000 \$. Le conseil a demandé la collaboration de l'équipe afin de restreindre les dépenses courantes et, ainsi, limiter la hausse globale du budget.

Pour équilibrer le budget, nous pourrions compter sur une augmentation des revenus du camping de 165 000 \$, ce qui découle des améliorations apportées à celui-ci depuis l'automne dernier. De plus, nous prévoyons une augmentation des revenus de taxation de 145 000 \$, ce qui est attribuable à l'augmentation de la taxe foncière de 1,9 % (IPC), ainsi qu'à la construction de nouvelles maisons et à l'augmentation de la valeur des bâtiments sur le territoire.

Dépenses en immobilisation

Le conseil a aussi adopté le 9 décembre dernier son plan triennal en immobilisations (PTI), un document qui présente les investissements prévus au cours des trois prochaines années. Nous réaliserons, en 2020, la réfection complète de la rue Jean-Landry, la partie sud de la rue de la Montagne ainsi que des conduites d'aqueducs et d'égouts desservant le camping. À cela s'ajoute notamment une mise à niveau du parc Germain-Deslauriers, du chalet des Arpents verts et du terrain de balle-molle du secteur Saint-Omer. Les investissements en immobilisation totalisent, pour 2020, 3 M\$. Ce montant sera financé à l'aide de subventions (1,74 M\$), de notre fonds de roulement (168 000 \$) et par règlement d'emprunt (882 000 \$).

Mathieu Lapointe, maire



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	2019 (\$)	2020 (\$)	Variation (%)
REVENUS			
Taxes foncières	3 837 000	3 953 000	3,02
Tarifification	1 768 500	1 797 400	1,63
Paiements tenant lieu de taxes	307 800	318 850	3,59
Services rendus	1 405 500	1 592 250	13,29
Imposition de droits	645 000	651 600	1,02
Intérêts	40 000	40 500	1,25
Vente d'actifs	30 000	30 000	0,00
Transferts	224 600	222 500	-0,93
TOTAL REVENUS	8 258 400	8 608 100	4,23
DÉPENSES			
Administration générale	949 100	1 007 700	6,17
Sécurité publique	662 600	678 500	2,40
Transport	900 950	934 750	3,75
Hygiène du milieu	1 217 250	1 246 250	2,38
Santé et bien-être	78 700	71 300	-9,40
Urbanisme et développement	936 800	754 900	-19,42
Loisirs	1 173 350	1 239 050	5,60
Culture	688 200	703 950	2,29
Frais de financement	409 000	397 750	-2,75
TOTAL DES DÉPENSES	7 015 950	7 034 150	
AFFECTATION	1 242 450	1 573 950	26,68
Remboursement capital	1 518 500	1 354 100	
Remboursement loc. acquis	50 700	71 150	
Capital financé	-385 200	-33 200	
Solde disponible emprunt fermé	-125 200	-69 600	
Excédent surplus non affecté	0	0	
Affectations	183 650	251 500	
TOTAL DÉPENSES ET AFFECTATIONS	8 258 400	8 608 100	4,23
TAXATION/TARIFICATION	2019	2020	
Taxe foncière	(\$/100 \$ d'évaluation)	(\$/100 \$ d'évaluation)	
Résidentielle	0,9661	0,9845	
Non résidentielle	1,5808	1,6176	
Tarif	(\$/unité)	(\$/unité)	
Aqueduc	270	280	
Égout	310	315	
Matières résiduelles	190	190	
Terrains desservis (aqueduc/égout)	580	595	
Terrains partiellement desservis (aqueduc)	270	280	

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION

DÉPENSES	2020 (\$)	2021 (\$)	2022 (\$)
Administration générale	20 000	56 000	6 000
Sécurité publique	54 500	15 000	À venir
Transport	100 000	99 554	510 000
Hygiène du milieu	1 070 000	50 000	1 200 000
Développement récréotouristique	0	875 000	825 000
Aménagement et urbanisme	126 000	80 000	0
Loisirs	1 644 000	112 000	258 000
Culture	40 000	160 000	20 000
TOTAL	3 054 500	1 447 554	3 369 000
FINANCEMENT			
Fonds d'administration	162 500	171 000	6 000
Fonds de roulement	168 000	137 000	73 000
Financement réalisé	100 000	84 554	0
Aide financière	1 742 280	745 000	1 830 000
Règlement d'emprunt	881 720	310 000	1 460 000
TOTAL	3 054 500	1 447 554	3 369 000

Lancement des réservations au camping sur les chapeaux de roues

Jusqu'à l'an passé, la clientèle du camping municipal pouvait réserver un site une année d'avance. Dorénavant, l'ouverture du système de réservation en ligne s'effectue au début du mois de janvier de l'année courante pour différentes raisons : pour contrer les difficultés occasionnées par une gestion sur deux années financières, pour faciliter la planification du développement et afin qu'un plus grand nombre de personnes puissent profiter de ce site exceptionnel.

La popularité du camping municipal ne cesse de croître. À preuve, une heure après l'ouverture des réservations de la saison 2020, 425 personnes avaient déjà réservé un site. Il y avait plus de 700 réservations à midi. De l'espace supplémentaire avait été prévu pour pallier l'engorgement du système, mais nous avions sous-estimé l'ampleur de la file d'attente. L'expérience sera mise à profit en 2021 afin que le système puisse répondre à la demande.

Amélioration des installations

Les prochains visiteurs profiteront des améliorations apportées au camping. Afin de mieux répondre à cette affluence et aux besoins de la clientèle, l'équipe municipale terminera ce printemps de

nouveaux aménagements : à l'extrémité ouest, 10 sites seront ajoutés et 11 sites seront dotés de tout nouveaux abris-cuisines en cèdre.

Ailleurs, 19 sites qui étaient sans service offrent dorénavant 2 services et 11 sites avec circuit de 15 ampères ont été convertis au 30 ampères. L'amélioration du Wi-Fi débutée l'an dernier sera complétée. L'équipe remplacera les poubelles et plantera des arbres et arbustes. Afin de réduire la consommation d'eau, les douches seront dorénavant payantes. Le retour sur cet investissement de 360 000 \$ est prévu dans 5 ans.

Prolongation de la saison

Le camping ouvrira le 31 mai. Afin de prolonger la saison touristique, il sera dorénavant ouvert jusqu'à l'Action de grâce. Le tarif basse saison est très avantageux! Aux 25 % du rabais de basse saison, un campeur peut ajouter un autre 25 % de réduction s'il réserve plus de 6 nuitées. Tous les détails sur campingcarletonsurmer.com.

Alain Bernier, directeur du développement économique et du tourisme

OFFRES D'EMPLOI

Pompier-pomprière à temps partiel

Sous l'autorité du directeur sécurité publique et incendie, le pompier à temps partiel exécute les activités d'inspection et d'entretien des équipements et locaux, de lutte contre les incendies, de prévention incendie, de même qu'il est appelé à agir dans toutes autres situations d'urgence relevant du service de la sécurité publique, division des incendies.

Information détaillée sur carletonsurmer.com/services-aux-citoyens/administration-et-greffe/

Date limite pour postuler : 31 janvier

Faire parvenir toute candidature par courriel ou par la poste à Pierre Beaulé, directeur sécurité publique et incendie

incendie@carletonsurmer.com

629, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0

Coordonnateur ou coordonnatrice du golf de Carleton-sur-Mer

Sous l'autorité du mandataire de la Société de développement et de mise en valeur de Carleton-sur-Mer (SDMC), la personne titulaire du poste est responsable de planifier, organiser, superviser et contrôler les opérations du golf. En outre, elle est responsable de gérer, superviser et mobiliser le personnel sous sa responsabilité (surintendantes, préposés à l'accueil, etc.), de participer à l'élaboration et au suivi du budget, d'effectuer des achats, de collaborer étroitement avec les membres de l'équipe municipale qui participent à la gestion de l'infrastructure.

Poste de 24 semaines par année (fin-avril à mi-octobre). 40 h/semaine, horaire pouvant varier en fonction des événements.

Information détaillée sur golfcarletonsurmer.com

- Salaire et avantages sociaux concurrentiels
- Entrée en fonction : avril 2019

Faites parvenir votre candidature, au plus tard, le 31 janvier, à 16 h, par courriel exclusivement, à l'adresse : info@carletonsurmer.com.



Avis complets sur carletonsurmer.com.

Demandes de dérogations mineures

Une consultation publique aura lieu le 3 février à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville, de 17 h 30 à 18 h, concernant les immeubles suivants :

119, rue de la Montagne

Concernant la construction d'un garage attenant dont la marge de recule arrière serait de 1,5 m, alors que le règlement de zonage prévoit une marge de recule arrière minimal de 9 m.

113, route Saint-Louis

Concernant la marge de recul latérale du bâtiment principal qui est de 1,35 m, alors que le règlement de zonage prévoit une marge de recul latérale minimale de 1,5 m.

Stationnement des sportifs dans la rue de la Montagne

L'an dernier, la Ville a amélioré la signalisation sur la rue de la Montagne dans le secteur du fer à cheval afin que tous les véhicules puissent circuler en sécurité. Nous en appelons à la collaboration des usagers afin de maintenir ce secteur accessible à la pratique de leurs activités, tout en favorisant un environnement sécuritaire.



Zone bleu : stationnement permis du côté nord de la rue de la Montagne, en laissant une voie et demie libre du côté sud

Zone en bleu : stationnement de véhicule automobile permis

- Se stationner le plus près possible bord de la rue, en laissant une voie et demie libre à la circulation.
- Éviter de se stationner avec une remorque.

Zone en rouge : stationnement interdit

- Le stationnement des véhicules du côté sud de la rue et en amont de l'entrée privée (301, rue de la Montagne) est interdit en tout temps.
- Garder cette zone libre en tout temps afin que les véhicules de services publics comme les déneigeuses, le camion de pompier et les autobus puissent circuler librement et rebrousser chemin.

La collaboration de chacun pour respecter les zones prescrites permettra d'améliorer la sécurité des usagers de la montagne, des résidents et des personnes qui fournissent les services publics.

Vincent Leblanc, directeur des travaux publics



SAVIEZ-VOUS QUE...

Saviez-vous que, il y a exactement 70 ans, la paroisse de Carleton accueillait Mgr Charles-Eugène Roy, un prêtre qui laissera une empreinte profonde dans la communauté? Âgé de 51 ans, le nouveau curé a une feuille de route bien remplie, ayant été coordonnateur des fêtes du 4^e centenaire de Jacques Cartier à Gaspé en 1934, supérieur du Séminaire de Gaspé, curé de Gaspé et de Percé, en plus d'être l'auteur d'une quinzaine de livres sur l'éducation et l'histoire de la Gaspésie.

Doté d'une forte personnalité, Mgr Roy s'implique dans de nombreux projets et n'hésite pas à écrire directement au premier ministre Maurice Duplessis pour lui faire part de ses besoins. Ainsi il est associé à la deuxième restauration et au centenaire de l'église Saint-Joseph en 1951, au ralliement marial gaspésien en 1954, au déménagement du cimetière en 1962, au centenaire du couvent en 1967, etc. Comme recteur de l'oratoire du mont Saint-Joseph, il connaît l'âge d'or des pèlerinages au sommet de la montagne et fait construire la coquille pour recouvrir la chapelle de 1935. On le dit également lié à la décision du Dr Charles

Houde, fondateur de CHNC, de choisir le mont Saint-Joseph pour y installer les studios de CHAU-TV. Soixante-dix ans plus tard, ses « quêtes silencieuses » sont passées à l'histoire.

Mgr Roy occupe la cure de Carleton de 1950 à 1972, puis celle de Pointe-à-la-Croix avant de prendre sa retraite. Il décède en 1990 à l'âge de 91 ans.

Paul Lemieux, historien, Écomusée Tracadieche



Mgr Roy a reçu l'Honorable Lester B. Pearson, futur premier ministre du Canada, à la chapelle du mont Saint-Joseph en septembre 1960. Photo tirée de : Charles Bernard. Archives de l'Écomusée Tracadieche.



Bouge dehors : challenge hivernal

Lancement des inscriptions

Les participants qui veulent braver le froid peuvent s'inscrire gratuitement, du 15 janvier au 9 février sur bougepourquecabouge.com. Petits et grands pourront aussi disposer d'équipements gratuits pour relever le défi.

#bougepourpasqueagèle

L'événement prévoit des catégories pour différents publics avec trois parcours combinant plusieurs disciplines :

- parcours *Frisson jeunesse* : courte boucle en solo pour les 12 ans et moins, comprenant 2,4 km de ski de fond, 650 m de patin, 200 m de course avec une finale surprise!
- parcours *Frisquet* : courte distance pour les 12 ans et plus en solo, duo ou trio, comprenant 6,6 km de ski de fond, 2,8 km de course et 1,3 km de patin.
- parcours *Glacial* : longue distance pour les 12 ans et plus en solo, duo ou trio, comprenant 11,7 km de ski de fond, 5,8 km de course et 2 km de patin.

Un événement rassembleur

« En arrivant sur le site dès 8 h 30, les gens pourront encourager les petits qui lanceront la première course de cette belle journée d'hiver, annonce Alexis Bernier, un des jeunes ambassadeurs du challenge. Avec le feu de camp et l'animation, dit-il, tout sera en place pour créer une ambiance vraiment plaisante! » Selon lui, le départ des parcours Glacial et Frisquet s'annoncent spectaculaires.

Le maire Mathieu Lapointe se réjouit d'accueillir un événement hivernal intergénérationnel et accessible à tous. « Le premier challenge hivernal Bouge dehors s'inscrit en droite ligne avec la mission de la Ville, explique-t-il. Les jeunes ambassadeurs se sont mobilisés pour organiser un événement sportif rassembleur qui encourage les petits comme les grands à demeurer actifs tout au long de l'année. Leur implication constitue un bel apport pour toute la communauté. »

L'information est détaillée sur bougepourquecabouge.com. Pour soutenir la mission de l'organisme, les gens peuvent faire une contribution volontaire.

Pour déglacer la communauté, les partenaires de l'événement s'allient à cinq jeunes ambassadeurs qui participent à chacune des étapes de réalisation. Ces sportifs infatigables sont tous des élèves du cégep de la Gaspésie et des Îles au campus de Carleton-sur-Mer : Maxime-Olivier Beaulieu, Alexandra Audet, Charles-Émile LeBlanc, Victor Séguin et Alexis Bernier. En plus de leur profil athlétique, ils ont un lien étroit avec les jeunes dans la région, ils s'impliquent dans leurs sports respectifs et dans leur milieu.

La Fondation communautaire et la Fondation RBC soutiennent l'événement avec une subvention de 15 000 \$ à partir du programme Défi communautaire Objectif avenir RBC. Ce programme encourage les jeunes chefs de file à œuvrer à des changements sociaux positifs dans leur collectivité.

Information : Jean-François Plourde 418 392-9661
bougepourquecabouge.com



Les ambassadeurs du challenge hivernal Bouge dehors : Maxime-Olivier Beaulieu, Alexandra Audet, Charles-Émile LeBlanc, Victor Séguin et Alexis Bernier

L'échauffement, c'est important, mais pas n'importe comment!

L'échauffement est essentiel pour toutes les activités, autant cardiovasculaires que musculaires, et doit être spécifique à l'activité pratiquée. Par exemple, lors d'un entraînement de vélo, on commence doucement à s'échauffer sur le vélo. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, s'étirer de façon statique est à éviter, car cela augmente le risque de blessure. Ce qu'il faut faire, c'est 5 à 10 minutes d'action cardiovasculaire au choix pour commencer à avoir un peu chaud. Puis, pour s'entraîner de façon musculaire, on pourra faire des squats ou certains exercices qui sont dans son entraînement ou sans charge.

Le centre sportif Carleton est maintenant ouvert le samedi de 9 h à 12 h en plus de l'horaire régulier de la semaine.

Cours de mise en forme avec bébé

Formatrice : Marie-France Perrée

Début des cours : jeudi 6 février de 10 h à 10 h 50 au centre sportif de Carleton. Prérequis : 4 semaines post accouchement.

Information : mfrance.p@hotmail.com 418 64-7260



VIE COMMUNAUTAIRE

Fabrique de l'église Saint-Joseph

Les vendredis à 19 h : bingo à la salle Charles-Dugas.

Clubs des 50 ans et plus

OTJ

Les mercredis à 19 h : bingo

25 janvier À 20 h : soirée dansante avec Black Hat. 6 \$ membre; 8 \$ non-membre.

1^{er} février à 13 h : tournoi de crible. Réservation : Régent 418 364-6200

Salle Charles-Dugas

4 de pique : les mardis de 13 h à 16 h. Tournoi le 26 janvier.

18 janvier à 13 h : tournoi de crible. Inscription au coût de 10 \$ auprès de Dora Landry au 418 364-7667.

18 janvier à 20 h 30 : soirée dansante avec Pierrette Bélanger au coût de 8 \$.

9 février à 13 h 30 : séance d'information sur le voyage dans Chaudière-Appalaches et Charlevoix : à Montmagny (carrefour Mondial de l'Accordéon) et à La Malbaie (train de Charlevoix et le Casino) les 6, 7 et 8 septembre au coût de 699 \$. Information : Chaley Day 418 364-7558



ACTIVITÉS CULTURELLES



Passion CULTURE

SPECTACLES

Billetterie du Quai des arts ouverte à partir du 21 janvier. Achat en ligne en tout temps sur quaidesarts.ca. 418 364-6822 p. 351

maximum90.ca



Jonctions

Dimanche 2 février à 14 h
au studio Hydro-Québec



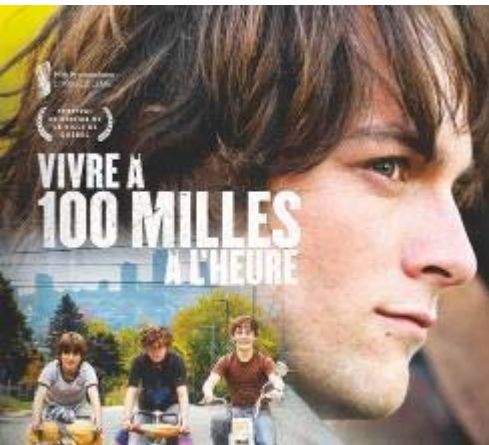
Amy Hillis (violin) et Meagan Milatz (piano) dévoilent les points de jonction entre la musique d'ici et celle de la grande tradition européenne. 26 \$ adulte, 13 \$ étudiant.

CINÉMA cinétoile

cinetoile.wixsite.com/cinetoile

Vivre à 100 milles à l'heure

Dimanche 19 janvier à 14 h



Comédie dramatique québécoise de Louis Bélanger avec Rémi Goulet, Antoine L'Écuyer, Félix-Antoine Cantin. – Louis, Éric et Daniel sont inséparables et téméraires. Rapidement les jeux d'enfants désorganisés. Leur amitié sera mise à rude épreuve. Un regard sur la période trouble

du passage à l'âge adulte, avec la ville de Québec et ses années 1970 et 1980 en toile de fond. « Récompensé (avec raison) du Prix du public au Festival de cinéma de la Ville de Québec, le film témoigne d'un cinéaste en pleine possession de ses moyens, d'une grande habileté à jouer de ses souvenirs personnels pour tendre vers l'universel. » (Normand Provencher, *Le Soleil*)

Il pleuvait des oiseaux

Vendredi 31 janvier à 20 h

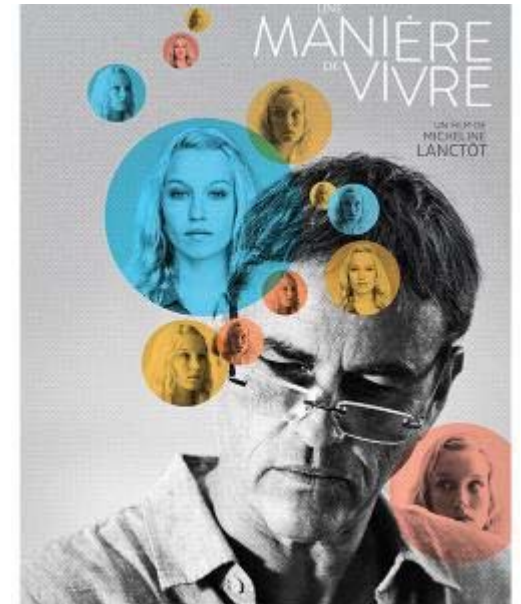


Drame québécois de Louise Archambault avec Andrée Laplante, Gilbert Sicotte, Ève Landry, Rémy Girard. – Trois vieux ermites vivent reclus dans le bois. Alors que des incendies de forêt menacent la région, leur quotidien sera bousculé par l'arrivée de deux femmes... Une lumineuse octogénaire qui a été injustement internée toute sa vie, et une jeune photographe mandatée pour interviewer des survivants des feux les plus meurtriers de la région. « Une œuvre cinématographique qui met de l'avant le paysage incroyable et unique du Québec tout en mettant en valeur le récit d'une

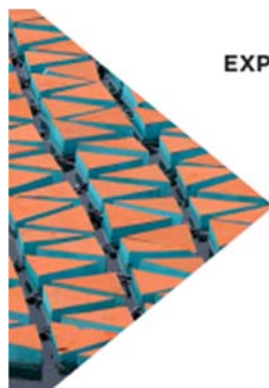
auteure si talentueuse, Jocelyne Saucier. » (Bill Bilodeau, directeur de la programmation du Festival de cinéma de la ville de Québec)

Une manière de vivre

Vendredi 7 février à 20 h



Drame québécois de Micheline Lanctôt avec Laurent Lucas, Rose-Marie Perreault, Gabrielle Lazure. – Colette perd son mari tragiquement et se reproche de ne pas avoir été là. Sa fille Gabrielle, escorte de luxe, mène une existence houleuse. Joseph, spécialiste de Spinoza, vient à Montréal participer à une rencontre de philosophes. Ces trois personnages entrent en collision et leurs vies en seront changées à jamais. « Épine dorsale de son œuvre, la quête de la nature profonde de l'humanité et surtout de l'humanisme a toujours fasciné la cinéaste et comédienne Micheline Lanctôt. Son film le plus récent s'inscrit en droite ligne dans cette quête. » (Raymond Desmarreau, Radio Canada International)



EXPOSITION

Camille BERNARD-GRAVEL

TRIANGULATION

Installation

10 JANVIER / 14 FÉVRIER 2020

vasteetvague.ca

